



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation 29 juin 2020</p>	<p>L'an deux mil vingt Le six juillet à dix-neuf heures Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude JAMET, Maire</p>
<p>Date d'affichage de l'ordre du jour 3 juillet 2020</p>	<p>En exercice : 19</p> <p>Étaient présents : Monsieur Claude JAMET, Madame Emmanuelle BERCIS, Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA, Monsieur Segundo COFRECES, Madame Michèle GROSSET, Madame Clothilde BOULIN, Monsieur Michel PETIT, Madame Sylvie PENOT, Monsieur Dimitri FROT, Madame Emilie PETIT, Monsieur Dominique MONNERIE, Madame Corinne DEHON.</p>
<p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice : 19</p> <p>Présents : 17</p> <p>Votants : 19</p>	<p>Étaient absents excusés : Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF ayant donné pouvoir à Madame Michèle GROSSET, Madame Charlotte DOS SANTOS ayant donné pouvoir à Monsieur Claude JAMET, Monsieur Benoît CLAVELOU ayant donné pouvoir à Madame Emilie PETIT, Monsieur Franck QUINTON ayant donné pouvoir à Monsieur Segundo COFRECES, Monsieur Gérard COQUELLE ayant donné pouvoir à Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA</p> <p>Étaient absents excusés : Monsieur Michel RODRIGUES, Madame Tania DORÉ</p> <p>Madame Emmanuelle BERCIS a été élue secrétaire de séance.</p>

ORDRE DU JOUR

2020/5.3/46	Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs
2020/5.5/47	Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2020
2020/4.2/48	Création d'un emploi permanent
2020/7.10/49	Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS
2020/5.3/50	Installation de la Commission Communale des Impôts Directs
2020/8.5/51	Approbation d'une convention F.S.L (Fonds Solidarité Logement)

2020/5.3/46 Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs

Par application de l'article L 2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal de désigner l'un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et de lui adjoindre le cas échéant un ou une secrétaire auxiliaire. Le ou la secrétaire :

- constatera les votes et vérifiera les délégations de vote données,
- surveillera la rédaction des décisions et du procès-verbal officiel.

DESIGNE Emmanuelle BERCIS en qualité de secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil des pouvoirs remis pour cette séance :

- Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF ayant donné pouvoir à Madame Michèle GROSSET
- Madame Charlotte DOS SANTOS ayant donné pouvoir à Monsieur Claude JAMET
- Monsieur Benoît CLAVELOU ayant donné pouvoir à Madame Emilie PETIT
- Monsieur Franck QUINTON ayant donné pouvoir à Monsieur Segundo COFRECES
- Monsieur Gérard COQUELLE ayant donné pouvoir à Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA

2020/5.5/47 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2020

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du 18 juin 2020

2020/4.2/48 Création d'un emploi permanent

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- d'approuver la création du poste de rédacteur principal 1ère classe à temps complet à compter du 1er octobre 2020 comme énoncé ci-dessus,

- d'autoriser le recrutement d'un contractuel pour exercer les fonctions de responsable du service comptabilité et ressources humaines, sur la base de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 aux conditions de rémunération indiquées ci-dessus,

- d'habiliter Monsieur le Maire à signer le contrat à venir avec l'agent, pour une période de 3 ans à compter du 1er octobre 2020,

- de modifier le tableau des emplois en ce sens. Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2020 et le seront aux suivants.

2020/7.10/49 Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum soit 212 euros,

DIT que ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année en application du dernier alinéa de l'article R.2333-105 du code général des collectivités territoriales.

2020/5.3/50 Installation de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'avaliser la liste présentée, à savoir :

Représentant extérieur

Monsieur DIAGNE Badara (titulaire)
Madame GILLET Nathalie (suppléant)

Représentant des propriétaires de bois

Monsieur CLAVELOU Gilles (titulaire)
Monsieur FOURNIER Alain (suppléant)

Représentants des contribuables

Madame BERCIS Emmanuelle (titulaire)
Monsieur GAILLARD Georges (suppléant)
Monsieur PETIT Michel (titulaire)
Monsieur FLACELIERE Gilles (suppléant)
Madame PENOT Sylvie (titulaire)
Monsieur GLEYZE Jean-Pierre (suppléant)
Madame DEHON Corinne (titulaire)
Monsieur QUINTON Franck (suppléant)
Monsieur OSPITAL Francis (titulaire)
Monsieur LEROY Pierre (suppléant)
Madame BERNE Janine (titulaire)
Madame RENNER Catherine (suppléant)
Madame MORIN-DESSASSIS (titulaire)

Madame SZCZEPKOWSKI Odette (suppléant)
Monsieur GAILLARD Jacky (titulaire)
Monsieur MONTEL Michel (suppléant)
Monsieur SELLIER DI SANO Patrick (titulaire)
Madame GROSSET Michèle (suppléant)

Représentant des commerces

Monsieur MICHEL Gérard (titulaire)
Monsieur JARDIM-VIEIRA Orlando (suppléant)
Monsieur PASQUET Michel (titulaire)
Monsieur FROT Dimitri (suppléant)

2020/8.5/51 Approbation d'une convention F.S.L (Fonds Solidarité Logement)

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

APPROUVE les modalités de la convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement

Article 2

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pour l'année 2020

REMERCIEMENTS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 19h15.



Le Maire,
Claude JAMET